



Influencer les politiques grâce à des données probantes axées sur l'impact et à des relations solides

Concevoir une note d'information ou un message politique efficace

- Utilisez le cadre du gouvernement pour déterminer ses priorités, ses indicateurs de rendement clés et l'étendue de son mandat afin de vous aider à choisir la meilleure approche et le meilleur exposé pour élaborer une note d'information ou un message politique.
 - ◆ Plan ministériel d'AMC
 - ◆ Lettre de mandat ministériel
 - ◆ Rapport au Parlement sur l'ADO
- Il n'est pas nécessaire que toutes les politiques soient entièrement développées dans leur propre document de façon bien distincte. Souvent, la manière la plus influente de participer à l'élaboration des politiques est de demander au gouvernement d'intégrer nos idées dans les cadres ou les domaines prioritaires actuels afin d'accroître notre efficacité à réaliser les objectifs fixés.
 - ◆ Par exemple, influencer la PAIF est un moyen efficace d'intégrer des propositions politiques, des résultats et des objectifs améliorés dans un cadre existant. La clé avec les cadres actuels est de s'assurer qu'au fur et à mesure que les politiques sont priorisées et ajoutées, elles sont également **financées** par le gouvernement.
- Les politiques fondées sur des données probantes sont importantes, car elles fournissent aux gouvernements les données dont ils ont besoin pour prendre des décisions en matière de financement et d'établissement de priorités. En tant que spécialiste du secteur, votre relation avec les parties prenantes du gouvernement est essentielle.
- Fournir les données probantes, le retour sur investissement et l'impact de la politique permet de justifier l'augmentation du financement et des investissements. Il en va de même pour l'impact des politiques, du financement, des investissements et des projets existants : où le Canada a-t-il réussi, en quoi cela illustre-t-il le leadership canadien et en quoi cela mérite-t-il de continuer à être prioritaire?

Outils et possibilités d'entrer en contact avec les comités parlementaires

- 1) **Le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international (FAAE)** est la principale commission parlementaire qui s'occupe du développement international et du secteur de la santé mondiale.
- 2) **Le Comité permanent des finances (FINA)** est le principal comité parlementaire chargé d'influencer les décisions du gouvernement en matière de financement et de budget.



Comment entrer en contact avec les comités :

- 1) **Propositions** : Des propositions sont faites sur un sujet d'étude pertinent pour le comité, lequel peut être trouvé sur la page du comité sous l'onglet « Travaux ».
 - Pour le FINA, la proposition la plus pertinente est la **proposition prébudgétaire**. La proposition prébudgétaire est la principale occasion pour votre organisation, ou votre coalition d'organisations, de déterminer et d'établir les domaines dans lesquels le Canada doit absolument investir au cours du prochain cycle budgétaire. La structure de la proposition est habituellement constituée de deux à quatre recommandations et, dans de nombreux cas, vous verrez les mêmes recommandations sur plusieurs années (parce que le travail politique est lent!). Le FINA accepte les recommandations prébudgétaires sur une base annuelle, généralement entre août et octobre. Ces mêmes propositions peuvent ensuite être envoyées au ministère des Finances lors des consultations prébudgétaires en janvier-février de l'année suivante. Vous pouvez consulter les propositions des années antécédentes et d'autres organisations sur la page Web du comité.

Comment déposer une proposition : Envoyez un courriel au greffier du comité (FINA ou FAAE) pour connaître la date limite pour la présentation de votre proposition et pour présenter votre proposition finale.

- FINA : FINA@parl.gc.ca
- FAAE : FAAE@parl.gc.ca

2) Audiences des comités : Les audiences des comités sont organisées par les comités pour inviter diverses parties prenantes à présenter des arguments, des données probantes et des informations de base pertinentes sur le sujet étudié par le comité, lequel comprend les propositions prébudgétaires. Une demande pour se présenter devant un comité peut être faite en envoyant un courriel ou en demandant au greffier du comité qu'il vous ajoute à la liste des témoins, ou en tirant parti d'une relation avec un-e député-e siégeant au comité pour figurer sur la liste des témoins.

Conseils pour entrer en contact avec les comités :

- Surveillez leur site Web pour participer à des études clés et à des travaux de comité. Par exemple, au printemps 2023, le FAAE a mené une étude de comité sur les droits des femmes en matière de SDRS dans le monde.
- Utilisez votre proposition pour consolider votre position politique et souligner l'impact que le Canada peut avoir sur les résultats de ce travail – pourquoi est-il important pour l'ensemble des parlementaires que le Canada s'engage en faveur de cette priorité politique?



- Utilisez le comité comme un tremplin pour renforcer l'engagement parlementaire de tous les partis.